

N° 6765⁶

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2014-2015

PROJET DE LOI

**relatif à la cession d'un terrain domanial au Fonds
de compensation commun au régime général de pension**

* * *

**DEPECHE DE LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ETAT
AU PRESIDENT DE LA CHAMBRE DES DEPUTES**

(18.3.2015)

Monsieur le Président,

En réponse à votre courrier du 13 mars 2015, j'ai l'honneur de vous informer que le Conseil d'Etat a pris note de la modification proposée par la Commission des finances et du budget qui ne constitue qu'un redressement d'ordre matériel du texte du projet de loi sous objet.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

La Présidente du Conseil d'Etat,
Viviane ECKERT

